



Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 04 décembre 2023

1. Budget 2024 : préavis municipal 04/2023, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A l'unanimité, le Conseil général décide :

- d'adopter le budget 2024, se bouclant par un excédent de charges de Fr. 67'934.- tel que présenté par la Municipalité.

2. Adoption du règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la durabilité : préavis municipal n° 05/2023 ; rapport de la commission permanente, discussion et décision

A l'unanimité, le Conseil général décide :

- d'adopter le règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la durabilité tel que présenté.

3. Demande de financement de Fr. 80'000.- pour la réfection de la route de Lignerolle : préavis 06/2023, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A l'unanimité, le Conseil général décide :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route de Lignerolle pour un montant de Fr. 80'000.- qui sera porté au compte de fonctionnement « entretien des routes ».

Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente

Irène Wartenweiler



La secrétaire

Delphine Humblet